

Le maire et son pouvoir de police

Introduction	1
---------------------------	---

PREMIÈRE PARTIE :	
LE CADRE GENERAL DES POUVOIRS DE POLICE DU MAIRE	3

CHAPITRE 1 - LA NATURE DES POUVOIRS DE POLICE DU MAIRE	3
---	---

SECTION 1 - La notion d'ordre public	3
---	---

SECTION 2 - Le maire, autorité de police administrative	7
--	---

I - LE MAIRE, AUTORITE DE POLICE ADMINISTRATIVE GENERALE	7
II - LE MAIRE, AUTORITE DE POLICE SPECIALE	9
III - LE MAIRE, AGENT DE L'ETAT	11

SECTION 3 - Le maire, autorité de police judiciaire	11
--	----

I - LE MAIRE A LA QUALITE D'OPJ DANS LA COMMUNE	11
II - LES INTERVENTIONS DU MAIRE DANS LE DOMAINE DE LA POLICE JUDICIAIRE	12
III - LA DESIGNATION DES JURES D'ASSISES	14

CHAPITRE 2 - LA REPARTITION DES COMPETENCES DE POLICE DANS LA COMMUNE	15
--	----

SECTION 1 - La compétence de principe du maire	15
---	----

I - UN POUVOIR PROPRE	16
II - POSSIBILITE DE DELEGATION	16
III - L'INTERDICTION DE RECOURIR AU CONTRAT	17

SECTION 2 - Les limites aux pouvoirs de police du maire	19
--	----

Le maire et son pouvoir de police

I - LE POUVOIR DE SUBSTITUTION DU PREFET	20
II - LES COMMUNES A POLICE ETATISEE	21
A - Le domaine de la police d'Etat	22
B - Le régime de la police d'Etat	22
1. La compétence du préfet	22
2. La compétence du maire	23
3. La fin du régime de la police d'Etat	23
III - LA VILLE DE PARIS	24
IV - LES COMMUNES DES HAUTS-DE-SEINE, DE LA SEINE-SAINT-DENIS ET DU VAL-DE-MARNE	26
V - LES COMMUNES DES DEPARTEMENTS DU BAS-RHIN, DU HAUT-RHIN ET DE LA MOSELLE	27
VI - LE TRANSFERT DU POUVOIR DE POLICE SPECIALE AUX PRESIDENTS DES EPCI	28
 SECTION 3 - La combinaison des pouvoirs de police	 30
I - LE CONCOURS DES POLICES GENERALES	31
II - LE CONCOURS DE LA POLICE GENERALE ET DES POLICES SPECIALES	32
A - Le maire, autorité de police générale, est également détenteur d'une police spéciale	32
B - La police spéciale et la police administrative générale sont détenues par deux autorités distinctes	33
III - LES CONCOURS DE POLICES SPECIALES	36
 CHAPITRE 3 - LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLICE ADMINISTRATIVE	 37
 SECTION 1 - Les différentes mesures de police administrative	 38
I - LES MOYENS NORMATIFS	38
A - Les actes réglementaires	39
B - Les actes non réglementaires	40
II - L'EXECUTION D'OFFICE	41
III - LES PROCEDES MATERIELS	42
 SECTION 2 - Les forces de police municipale	 43
I - LES AGENTS DE POLICE MUNICIPALE	43
1. Création d'un service de police municipale	43
2. Statut et carrière	46
3. Missions	47
4. Conditions d'exercice des fonctions	53
5. Relations avec l'Etat	60

6. Contrôle des services de police municipale	63
II - LES GARDES CHAMPETRES	64
1. Statut, nomination et agrément	64
2. Missions	66
3. Modalités d'exercice	67
III-LES AGENTS DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE (ASVP)	68
1. Conditions de recrutement.....	69
a) Recrutement	69
b) Agrément et assermentation	70
2. Missions	70
3. Modalités d'exercice	72
a) Tenue	72
b) Port d'arme interdit	72
IV - LES ASSISTANTS TEMPORAIRES DES AGENTS DE POLICE MUNICIPALE	73
1. Conditions de recrutement	73
2. Missions	74
3. Modalités d'exercice	75
SECTION 3 - Les forces de police d'Etat	76
CHAPITRE 4 - LE CONTENTIEUX DES MESURES DE POLICE ADMINISTRATIVE DU MAIRE	77
SECTION 1 - La légalité des mesures de police	77
I - LE DROIT COMMUN DE LA LEGALITE	78
A - La légalité externe	78
B - La légalité interne	79
1. L'erreur de fait	79
2. La violation de la loi	79
3. L'erreur de droit	79
4. Le détournement de pouvoir	80
C - L'obligation d'agir en matière de police administrative	80
II - LE CONTROLE DU JUGE	81
A - Contrôle en matière de police générale	81
B - Contrôle en matière de police spéciale	83
SECTION 2 - La responsabilité du fait de l'exercice des pouvoirs de police	84
I - LA RESPONSABILITE ADMINISTRATIVE DE LA COMMUNE	84
A - Les conditions d'engagement de la responsabilité	84

B - La responsabilité pour faute	86
1. Nature de la faute	86
2. Déclin et abandon de la faute lourde	87
C - La responsabilité sans faute	88
1. La responsabilité pour risque	89
2. La responsabilité pour rupture d'égalité devant les charges publiques	89
3. Les collaborateurs occasionnels du service public	90
II - LA RESPONSABILITE PENALE DU MAIRE	92

SECONDE PARTIE : DOMAINES D'INTERVENTION DES POUVOIRS DE POLICE DU MAIRE 96

CHAPITRE 1 - LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE 96

SECTION 1 - La police des réunions, cortèges et défilés 96

I - LES REUNIONS	96
A - Les réunions privées	96
B - Les réunions publiques	97
1. La liberté de réunion	97
2. Les pouvoirs de police du maire	98
3. Les réunions politiques	98

II - LES MANIFESTATIONS 100

A - Les règles d'organisation	101
B - Les pouvoirs de police du maire	102

SECTION 2 - La police des spectacles, bals, fêtes et réjouissances publiques 103

I - LES SPECTACLES 103

II - LES BALS, FETES ET REJOUISSANCES PUBLIQUES 103

A - Définition 104

B - Les bals publics 104

C - Les rave-parties 105

D - Les fêtes foraines 108

E - Les cirques 110

F - Les feux d'artifice 111

III - LA POLICE DU CINEMA 113

SECTION 3 - La police des débits de boissons 114

I - LA PROCEDURE ADMINISTRATIVE	114
A - La déclaration d'ouverture des débits de boissons	114
B - Les zones géographiques à l'intérieur desquelles l'implantation des débits de boissons est interdite	117
II - LES POUVOIRS DE POLICE DU MAIRE	
AU REGARD DE L'EXPLOITATION DES DEBITS DE BOISSONS	117
A - Les pouvoirs de police générale du maire	117
B - Les pouvoirs de police spéciale du préfet	119
III - REGLES PARTICULIERES AUX DEBITS DE BOISSEONS TEMPORAIRES	119
 SECTION 4 - La police du bruit	120
 I - LES POUVOIRS DU MAIRE	121
II - LA RESPONSABILITE DE LA COMMUNE	124
 SECTION 5 - La police des cultes	125
 I - LA POLICE DES EDIFICES CULTUELS	127
A - La police à l'intérieur des édifices cultuels	127
1. L'organisation des réunions publiques cultuelles	127
2. Les pouvoirs de police du maire	128
3. Les prérogatives du ministre du culte	130
4. Les manifestations culturelles dans les édifices cultuels	130
B - La police hors des édifices cultuels	132
1. Les processions religieuses résultant d'une tradition locale	132
2. Les manifestations cultuelles ne résultant pas d'un usage local	132
C - La police de l'abattage rituel d'animaux	133
II - LA POLICE DES SONNERIES DES CLOCHEs	134
 SECTION 6 - La police des cimetières	138
 I - LES PRINCIPES GENERAUX	138
A - La compétence de principe du maire	138
B - La compétence d'attribution du conseil municipal	139
C - La responsabilité de la commune	140
II - LA POLICE DES TOMBES ET DES MONUMENTS FUNERAIRES	140
A - Le maire est garant de l'ordre public	140
1. Le maintien du bon ordre dans le cimetière	141
2. Le maintien du bon entretien du cimetière	141
B - Le maire est garant de la neutralité du cimetière	142
C - Le maire est garant de la décence du cimetière	142
D - Le maire est garant de la sécurité publique	143
E - Le maire est garant de la salubrité publique	144

III - LA POLICE DU COLUMBARIUM	144
IV - LA POLICE DES MOUVEMENTS DANS LE CIMETIERE	145
A - La police des convois funèbres	145
B - La police des inhumations	145
1. Le droit à inhumation	145
2. L'autorisation d'inhumer	146
3. Les taxes d'inhumation	147
4. Les délais d'inhumation	148
5. Les refus d'inhumation	149
6. Les responsabilités en matière d'inhumation	149
7. Les autres modes d'inhumation	150
C - La police des exhumations	151
1. Les conditions de l'exhumation	152
2. Les délais requis pour l'exhumation	153
3. L'interdiction de toute taxe d'exhumation	153
4. La destination des restes de corps exhumés	153
5. L'enlèvement des débris de cercueils	154
6. Le contrôle des refus d'exhumier	154
7. La responsabilité de la commune en matière d'exhumation	154
V - LA POLICE DES ACTIVITES LUCRATIVES DANS LE CIMETIERE	155
 CHAPITRE 2 - LA SURETE ET LES COMMODITES PUBLIQUES	156
 SECTION 1 - La police de la circulation et du stationnement	156
 I - LES REGLES FONDAMENTALES	
REGISSANT LA POLICE DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT	156
II - LA COMPETENCE TERRITORIALE DU MAIRE	157
A - A l'intérieur des agglomérations	158
B - Hors agglomération	159
C - Les routes à grande circulation	159
III - LA POLICE DE LA CIRCULATION	
DES VEHICULES SUR LES VOIES OUVERTES A LA CIRCULATION PUBLIQUE	160
A - L'interdiction, à certaines heures, de l'accès à certaines voies ou réservation de cet accès à certaines catégories d'usagers	161
B - La réglementation de l'arrêt et du stationnement des véhicules et de la desserte des immeubles riverains	162
1. Les mesures intéressant tous les véhicules	162
2. Les mesures n'intéressant que certains véhicules	164
3. Les cas particuliers	167
IV - LA POLICE DU STATIONNEMENT	169
A - Le stationnement payant des véhicules	169

1. La légalité du stationnement payant	169
2. La légalité des tarifs préférentiels	170
B - La circulation payante des véhicules	170
C - Le stationnement réservé aux véhicules affectés à un service public	171
D - Les emplacements réservés à la circulation et au stationnement des transports publics de voyageurs et des taxis	172
E - Les emplacements réservés à la circulation et au stationnement des transports de fonds	172
F - Personnes handicapées	173
SECTION 2 - La police des ports maritimes de commerce, de pêche et de plaisance des communes et de leurs groupements	173
1. La police de l'exploitation du port	174
2. La police de la conservation du domaine public portuaire	174
3. La police du plan d'eau	174
4. Le pouvoir d'édicter des règlements particuliers	175
5. Le pouvoir de réquisition en cas d'urgence ou de circonstances graves	176
SECTION 3 - La police des commodités relatives aux voies publiques	176
I - LA PROPRETE ET LE NETTOYAGE DES RUES	177
A - L'entretien des voies communales	177
B - Le déneigement	178
II - LE NUMEROTAGE DES MAISONS	179
III - LA DENOMINATION DES RUES ET PLACES	179
IV - LE RAMONAGE	180
SECTION 4 - La police des halles, marchés et brocantes	181
I - LES HALLES ET MARCHES	181
A - Le choix de l'occupant	182
B - Le statut de l'occupant	182
C - Les compétences du maire	183
II - LES VENTES AU DEBALLAGE ET LES BROCANTES	184
A - Champ d'application	184
B - Procédure	185
III - LES VENDEURS AMBULANTS ET SAISONNIERS	185
IV - L'OUVERTURE DES MAGASINS LE DIMANCHE	187
SECTION 5 - La police des taxis	190
I - LES COMPETENCES DU PREFET	191
II - LES COMPETENCES DU MAIRE	194

SECTION 6 - La police des manifestations sur la voie publique	197
I - LES DISPOSITIONS GENERALES	197
1. Règles d'organisation	197
2. Pouvoirs de police du maire	198
II - LES DISPOSITIONS APPLICABLES	
AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES SUR LA VOIE PUBLIQUE	201
A - Les obligations des organisateurs	202
B - Les pouvoirs de police du maire en matière de manifestations sportives	204
SECTION 7 - La police du camping et du caravaning	205
I - LE CAMPING	205
II - LE CAMPING-CAR ET LE CARAVANING	207
SECTION 8 - L'accueil des gens du voyage	210
I - LE SCHEMA DEPARTEMENTAL D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	210
II - MESURES D'INTERDICTION	212
III - EVACUATION FORCEE DES RESIDENCES MOBILES	214
SECTION 9 - La police de la mendicité sur la voie publique.....	216
SECTION 10 - La police de la circulation nocturne des mineurs	218
CHAPITRE 3 - LA SÉCURITE PUBLIQUE	221
SECTION 1 - La prévention des accidents et des risques naturels majeurs	221
I - LE CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE	221
A - Le principe	221
B - L'organisation des secours	222
1. L'organisation générale des secours en France	222
2. Le plan Orsec	223
C - Le rôle du maire	224
1. La prévention des risques	224
2. L'information préventive	225
3. Le plan communal de sauvegarde (PCS)	226
4. Les réserves communales de sécurité civile	229
5. Les repères de crues	230

6. La procédure de vigilance et d'alerte météorologiques	231
D - Le rôle du préfet	232
1. La définition du risque	232
2. L'organisation des secours	233
3. L'information préventive	234
4. La surveillance des crues	234
II - LA LUTTE CONTRE LES INCENDIES	235
A - Les compétences du maire	235
B - La responsabilité de la commune	239
1. La responsabilité civile de la commune	239
2. La responsabilité pénale du maire	241
III - LES ACTIVITES ET LIEUX SUSCEPTIBLES D'ETRE DANGEREUX	242
A - Les baignades	242
1. Les baignades pratiquées en bord de mer	242
2. Les baignades pratiquées dans les rivières, les lacs, les étangs et plus généralement tout plan d'eau naturel ou artificiel	245
B - Les pistes de ski	247
C - Les avalanches, éboulements et glissements de terrains	249
D - Les terrains de camping et de caravaneage	250
1. Les projets d'aménagement de terrains pour camping et caravaneage	251
2. Les terrains aménagés existants	251
3. Le camping et le caravaneage en dehors des terrains aménagés	252
4. Les pouvoirs du maire	253
SECTION 2 - La prévention de la délinquance	253
I - LE MAIRE, COORDONNATEUR DE LA POLITIQUE DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE DANS LA COMMUNE	255
A - L'information du maire dans le domaine de la prévention de la délinquance	255
1. L'information du maire dans les champs policier et judiciaire	255
2. L'information du maire en matière d'action sociale et éducative	257
3. L'information du maire concernant les enfants en âge scolaire	257
B - La mise en place d'outils spécifiques pour prévenir la délinquance	258
1. Les conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance	258
2. Les contrats locaux de sécurité	259
3. La vidéoprotection	260
II - LES COMPETENCES DU MAIRE	265
A - Les pouvoirs du maire dans le cadre du partenariat avec les autorités judiciaires locales	265
1. Le rappel à l'ordre	265
2. La transaction	265
B - Les pouvoirs du maire dans le champ de l'action sociale et éducative	266
1. Le conseil pour les droits et devoirs des familles (CDDF)	267
2. L'accompagnement parental	267
3. La saisine des autorités partenaires en matière d'action sociale et éducative ...	268

SECTION 3 - La police des étrangers	268
1. Validation de l'attestation d'accueil	269
2. Avis sur une demande de regroupement familial	272
SECTION 4 - La police des établissements recevant du public	275
I - LES POUVOIRS DE POLICE DU MAIRE	276
II - LES COMMISSIONS DE SECURITE	281
1. Commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité	282
2. Commissions d'arrondissement de sécurité et d'accessibilité	282
3. Une ou plusieurs sous-commissions spécialisées	282
4. Les commissions communales de sécurité et/ou d'accessibilité	283
SECTION 5 - La police de la sécurité des immeubles, locaux et installations	284
I - COMPETENCE ET CHAMP D'APPLICATION	284
1. Compétences	284
2. Champ d'application de la police de la sécurité	285
II - PROCEDURE DE MISE EN SECURITE DES IMMEUBLES, LOCAUX ET INSTALLATIONS	286
1. Examen de la situation	287
2. Procédure	288
III - PROCEDURE D'URGENCE	296
IV - DISPOSITIONS PENALES	297
1. Peines applicables aux personnes physiques	297
2. Peines applicables aux personnes morales	298
SECTION 6 - La police des personnes dangereuses	300
I - LA COMPETENCE DE PRINCIPE DU PREFET	300
II - LA COMPETENCE DU MAIRE JUSTIFIEE PAR L'URGENCE	301
SECTION 7 - La police des animaux dangereux	304
I - LES MESURES A PRENDRE CONTRE LA DIVAGATION DES CHIENS, CHATS ET AUTRES ANIMAUX	304
A - La divagation des chiens et des chats	304
1. La définition des chiens et des chats en état de divagation	304
2. Les pouvoirs du maire	305
3. Les obligations des communes en matière de fourrière	305
4. Les chats non identifiés vivant en groupe dans des lieux publics	307
5. La responsabilité de la commune	307

B - La divagation des bovins et autres animaux	308
II - LES MESURES PARTICULIERES	
CONTRE LES CHIENS SUSCEPTIBLES D'ETRE DANGEREUX	309
A - Les chiens susceptibles d'être dangereux	309
B - Les obligations des propriétaires	310
1. Les conditions de circulation	310
2. L'attestation d'aptitude du propriétaire	310
3. L'évaluation comportementale du chien	310
4. Le permis de détention	313
C - Les pouvoirs de police du maire	314
D - Le contrôle des mesures de police du maire	315
 CHAPITRE 4 - LA SANTE ET LA SALUBRITE PUBLIQUES	317
 SECTION 1 - La police de la salubrité	317
I - LES POUVOIRS DU MAIRE	317
A - Le pouvoir de police générale	317
B - Les services communaux d'hygiène et de santé	319
C - Les missions du maire	320
II - LES POUVOIRS DE POLICE SPECIALE DU PREFET	322
A - Les domaines réservés	322
B - Le règlement sanitaire départemental	322
1. La suppression de principe du règlement sanitaire départemental	322
2. La portée actuelle du règlement sanitaire départemental	323
 SECTION 2 - La police des denrées alimentaires	325
I - LA FIDELITE DU DEBIT DES DENREES	325
II - LA SALUBRITE DES DENREES	326
 SECTION 3 - La police de l'eau	327
 SECTION 4 - La police des abattoirs	329
 SECTION 5 - La police des immeubles insalubres	330
 I - POUVOIRS DE POLICE DU PREFET	331
A - Définition du local insalubre	331
B - Compétence du préfet	332
C - Procédure	333

II - POUVOIRS DE POLICE GENERALE DU MAIRE	334
SECTION 6 - Les plantes OGM et les stations relais de téléphonie mobile	335
I - LES PLANTES OGM	335
II - LES STATIONS RELAIS DE RADIOTÉLÉPHONIE MOBILE	336
SECTION 7 - La lutte contre les termites et la mérule	339
I - LA LUTTE CONTRE LES TERMITES	339
1. Obligation de déclaration de la présence de termites	339
2. Mise en œuvre des moyens de lutte contre les termites	339
II - LA LUTTE CONTRE LA MERULE	341
1. Obligation de déclaration des occupants des foyers infestés	341
2. Obligations du préfet	342
3. Obligations des maîtres d'œuvre ou d'ouvrage	342
4. Obligations des propriétaires	342
SECTION 8 - Les biens sans maître et les biens en état d'abandon	342
I - BIENS VACANTS ET SANS MAITRE	343
1. Définition des biens sans maître	343
2. Procédure	343
II - LES BIENS EN ETAT D'ABANDON MANIFESTE	346
A-Principe	347
B-Procédure	347
C-Expropriation	348
III - LES TERRAINS NON ENTRETENUS	350
1. Terrains en zone d'habitation	350
2. Terrains hors agglomération	352
CHAPITRE 5 - L'URBANISME, L'ENVIRONNEMENT ET LES CHEMINS RURAUX	353
SECTION 1 - La police de l'urbanisme	353
I - LA DELIVRANCE DES AUTORISATIONS D'URBANISME	353
II - LA CONSTATATION DES INFRACTIONS	354
III - L'INTERRUPTION DE TRAVAUX	358
A-Procédure	359
1. Interruption des travaux par l'action publique	359

2. Phase administrative	360
3. Mise en œuvre de l'interruption des travaux	362
4. Terme de l'interruption des travaux	363
5. Contentieux de l'arrêté interruptif	364
VI - LE RACCORDEMENT AUX RESEAUX	364
SECTION 2 - La police de l'environnement	366
I - LA POLICE DES DECHETS	366
A - Autorités compétentes	367
1. Compétence de principe du maire	367
2. Compétence résiduelle du préfet	370
3. Compétence du président de l'EPCI	370
B - Procédures en matière de déchets sauvages	371
1. Procédure générale et sanctions	371
2. Procédures spécifiques	373
3. Contrôle juridictionnel sur l'exercice des pouvoirs de police du maire	378
C - Moyens à la disposition du maire	378
1. Agents compétents	378
2. Utilisation de la vidéoprotection et autres	379
3. Accès au système d'immatriculation des véhicules	380
II - LA POLICE DES INSTALLATIONS CLASSEES	380
A - Compétence du préfet	380
B - Les pouvoirs du maire	381
III - LA POLICE DES SOLS POLLUES	382
IV - L'ELAGAGE DES ARBRES ET LE DEBROUSSAILLEMENT	385
A - Les pouvoirs des maires	385
B - L'exécution d'office des travaux d'élagage	386
C - L'obligation de débroussaillement par les propriétaires de terrains	387
V - LA POLICE DE L'AFFICHAGE ET DE LA PUBLICITE	388
A - Autorité compétente	389
B - Définition	390
C - Le règlement national de publicité	391
D - Le règlement local de publicité	394
VII - L'IMPLANTATION D'EOILIENNES	397
A - Compétence principale du préfet	397
1. Elaboration du schéma régional éolien	397
2. Procédure d'autorisation d'un parc éolien	398
B - Compétence accessoire du maire	400
1. Délivrance de certains permis de construire	400
2. Réception des déclarations de travaux	400
3. Participation à l'instruction des dossiers	401
SECTION 3 - La police rurale	401

I - LES CHEMINS RURAUX ET LEUR PRESERVATION	401
II - LA PRESERVATION DE LA SALUBRITE DES MARES, RUISEAUX, RIVIERES ET ETANGS	405
III - LES DOMMAGES AUX CULTURES ET ELEVAGES	407
A - Les dommages causés par les oiseaux	407
B - Les battues	409
IV - L'IMPLANTATION DES RUCHES	411
V - LES FEUX DANS LES CAMPAGNES	412
A - L'interdiction de principe	413
B - Conséquences	414
C - Les moyens d'action du maire	414